

# Réglementation sur la production et la vente d'huiles essentielles

## Déroulé

Connaître les principales réglementations et étiquetages associés à la vente directe des huiles essentielles :

- les réglementations selon l'usage
- communication autour du produit
- contrôles par les autorités
- perspectives

Connaître les principales réglementations associées à la production et la manipulation des huiles essentielles dans une distillerie :

- règlement REACH : obligations et conséquences pour les distillateurs
- huiles essentielles et santé au travail : principales obligations

\* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

## Infos complémentaires

**Organisée par** Agribio 04

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

### Tarifs

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Mégane Véchambre  
conseillerppam@bio-provence.org  
Agribio04

## Dates, lieux et intervenants

**13 nov 2018**

04300

09:00 - 17:00 (7hrs)

Charlotte Bringer-Guérin, CIHEF